

# ÎLE-DE-FRANCE



Les analyses régionales font ressortir quelques caractéristiques de la pauvreté rencontrée dans chacune des régions métropolitaines et leur évolution. Chaque analyse régionale s'appuie sur plusieurs milliers de situations. Si rien ne garantit la représentativité de ces échantillons, les difficultés qu'ils révèlent sont bien réelles et, pour la plupart, se retrouvent de façon récurrente d'année en année. Certaines caractéristiques correspondent d'ailleurs à des particularités démographiques ou économiques régionales.

Les quelques éléments de conjoncture et de présentation sont principalement issus de publications des directions régionales de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalisées en partenariat avec les autres acteurs des statistiques publiques. Pour chaque région, nous indiquons quelques chiffres de cadrage comparés aux moyennes métropolitaines à partir de données de l'Insee.

Les valeurs indiquées dans ces tableaux sont celles de 2018 ou, à défaut, les dernières publiées.

L'analyse des situations rencontrées par les équipes du Secours Catholique - Caritas France repose sur un ensemble d'indicateurs dont les plus importants figurent dans un tableau général rapprochant les valeurs de ces indicateurs dans la région pour deux années, 2013 et 2018<sup>1</sup>, et les valeurs nationales. Un graphique présente en outre quelques points marquants de la région d'après les informations recueillies par le Secours Catholique. L'analyse peut être accompagnée d'exemples d'actions menées par le Secours Catholique et de propositions.

## DÉFINITIONS

**Ménage** : un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être composé d'une seule personne.

**Niveau de vie ou revenu par unité de consommation (UC)** : dans un ménage, le premier adulte compte pour 1 UC, les autres adultes et les enfants de 14 ans ou plus comptent pour 0,5 UC chacun, et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3 UC chacun. On divise le revenu du ménage par la somme des UC le composant. Cela correspond au niveau de vie du ménage. Cette échelle d'équivalence est utilisée par l'ensemble des pays européens. Un individu ne correspond pas à une unité afin que soient prises en compte les économies liées à la mutualisation au sein des ménages.

1. Nous prenons une période de cinq ans afin de faire ressortir les évolutions.

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES ANALYSES STATISTIQUES SUR : [RAPPORT.SECOURS-CATHOLIQUE.ORG](http://RAPPORT.SECOURS-CATHOLIQUE.ORG)



## ÎLE-DE-FRANCE

DONNÉES GÉNÉRALES	Île-de-France	France métropolitaine
Population au 1.1.2018, en milliers*	12 184	67 187
Taux de chômage au 4 <sup>e</sup> trimestre 2018	7,6 %	8,5 %
Part d'étrangers dans la population (2015)	13,9 %	6,7 %
Densité du parc social** (2018)	105,4	74,5
Niveau de vie mensuel médian (2015)	1 909 €	1 710 €
Taux de pauvreté à 60 % (2015)	15,7 %	14,0 %
DONNÉES SECOURS CATHOLIQUE 2018	Île-de-France	
Situations rencontrées	95 342	
Bénévoles (2018)	10 348	
Situations analysées	7 591	

\* Chiffres provisoires  
 \*\* Nombre de logements sociaux pour 1 000 habitants au 1.1.2016

## CONJONCTURE<sup>1</sup>

1. Données issues du tableau de bord INSEE juin 2018 pour l'Île-de-France.

C'est en région Île-de-France que la proportion de personnes en grande précarité est la plus importante. Leur revenu moyen a même diminué. Les situations rencontrées et les actions menées par nos équipes reflètent cette conjoncture.

## SITUATIONS RENCONTRÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE

En 2018, les équipes des 8 délégations du Secours Catholique de la région Île-de-France ont accompagné dans leurs accueils 95 300 ménages, un chiffre en nette augmentation. Un tiers d'entre eux étaient déjà connus du Secours Catholique, et 26 % venus de leur propre initiative. 43 % des personnes accueillies ont entre 25 et 40 ans, une part stable mais supérieure au niveau national (38 %). La part des plus de 60 ans a progressé de 2 points depuis 2010, pour atteindre 11 % en 2018. Si, avec 21 %, la part d'hommes seuls est en diminution (-3 points depuis 2014), celle des mères isolées (29 %) reste la plus importante au plan national.

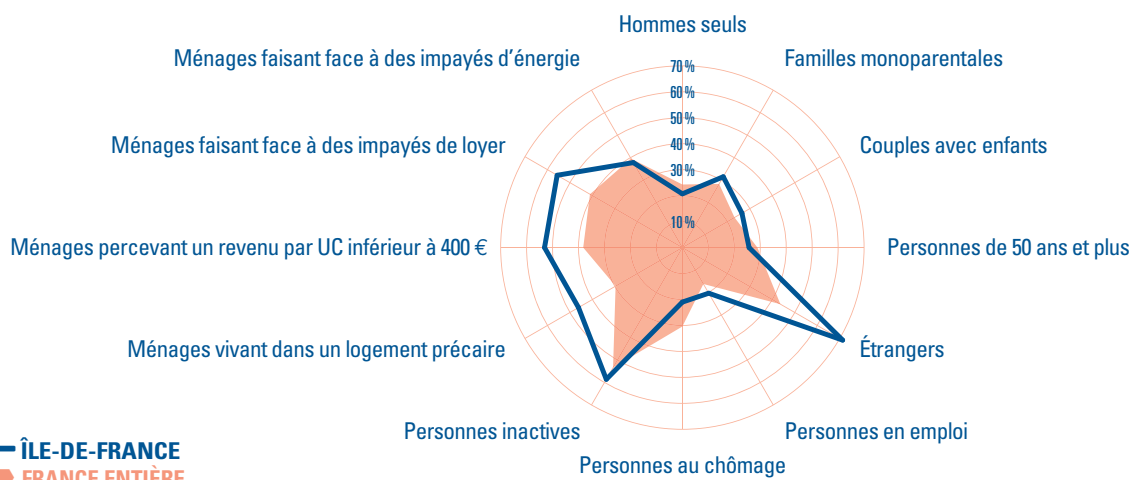
Parmi les personnes accueillies, 20 % ont un emploi, contre 16 % au niveau national, et 21 % (contre 24 % en 2017) sont en situation de chômage. C'est en Île-de-France qu'on observe le plus de personnes accueillies inactives : 59 %, contre 53 % au niveau national. Parmi celles-ci, 44 % le sont en raison de l'absence de droit au travail lié à leur situation administrative précaire. Parmi l'ensemble des régions, c'est en Île-de-France que le revenu moyen par unité de consommation (UC) a le plus diminué entre 2017 et 2018, passant de 426 € à 404 €. C'est aussi dans cette région que l'on observe la part la plus faible des personnes qui perçoivent des revenus de transfert. Elles sont seulement 16 % à toucher le RSA (contre 27 % au niveau national), une part en baisse de 7 points depuis 2014.

C'est dans la région que la part des demandes d'aide administrative est la plus importante : 26 %, soit 9 % de plus qu'au niveau national. De même que les demandes de vêtements (18 %, contre 12 % au plan national) et celles d'accès à la santé et/ou aux soins (3 %), d'accompagnement scolaire ou éducatif (6 %), de logement ou d'hébergement (3 %).

En 2018, 71 % des personnes accueillies en Île-de-France sont de nationalité étrangère, essentiellement d'Afrique subsaharienne (49 % des personnes étrangères) et des pays du Maghreb (28 %). La part des personnes déboutées ou sans papiers est en augmentation constante depuis 2010 (de 17 % à 30 % en 2018) et celle de personnes qui se voient attribuer un statut provisoire ou définitif en baisse (de 52 % en 2010 à 44 % en 2018).

En Île-de-France, 16 % des personnes accueillies vivent à l'hôtel ou en pension, soit 2 fois plus qu'en 2010 et 11 % en centre d'hébergement, soit 5 points de plus qu'en 2010. Aujourd'hui, même si six personnes sur dix vivent dans un logement aux normes, 56 % ne sont pas en mesure de payer des loyers beaucoup trop élevés, parfois pour des logements surpeuplés, insalubres ou dégradés.

## ÎLE-DE-FRANCE



— ÎLE-DE-FRANCE  
● FRANCE ENTIÈRE

**Champ :** ménages rencontrés par le Secours Catholique. **Note de lecture :** la région Île-de-France compte 71,3 % d'étrangers, contre 43,6 % pour la France entière.

## EXEMPLES D' ACTIONS MENÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE

**Logement :** Face à ces situations, le Secours Catholique poursuit ses activités d'accès aux droits, à travers notamment les permanences Dalo/Daho. Il a lancé en 2018 une initiative visant à démontrer à l'État la faisabilité et l'intérêt, tant humainement que financièrement, d'une démarche permettant d'accéder à un logement digne sans passer par des étapes intermédiaires d'hébergement. L'Agence immobilière Caritas Île-de-France, créée en novembre 2018 en ce sens, permettra de loger à terme 200 ménages accompagnés.

**Domiciliation :** Les équipes constatent que le droit à la domiciliation des personnes sans domicile stable s'est encore fragilisé dans la région. Les associations agréées, qui gèrent 68 % des dossiers, sont saturées, tandis que les CCAS (32 % de l'activité) n'assurent pas toujours leur mission. Une situation encore aggravée pour les demandeurs d'asile et les personnes en situation irrégulière, en raison d'une législation discriminante. En lien avec d'autres associations et des personnes à domicilier, le Secours Catholique mène des actions de sensibilisation et de plaidoyer auprès du préfet de région, des maires et des CCAS qu'ils président.

**Personnes migrantes :** L'augmentation du nombre de personnes migrantes accueillies dans la région confirme la dégradation de leur situation, mais aussi le peu de lieux qui leur sont accessibles, notamment si elles sont sans droit au séjour ou en situation administrative précaire.

Le Secours Catholique s'engage auprès de ces personnes dans une mobilisation interassociative contre les décisions politiques qui restreignent leurs droits. Par exemple la suppression de la tarification de solidarité dans les transports en commun décidée par le Conseil régional d'Île-de-France de 2016. Ou la décision visant à exclure des familles de l'hébergement d'urgence dans les Hauts-de-Seine.

En 2018, le Cèdre (Centre d'entraide pour les demandeurs d'asile et réfugiés du Secours Catholique) s'est engagé dans la défense collective des droits. Des séances d'information collective ont été développées en vue de mieux armer les personnes face aux complexités des procédures, de favoriser le partage d'expérience et l'entraide, et de redonner à chacun sa capacité à faire des choix éclairés. Des groupes de personnes ont aussi été invités à faire part de leurs propositions sur le projet de loi Asile-Immigration et le règlement Dublin<sup>2</sup> à des députés et des membres du Conseil économique, social et environnemental (Cese).

2. Voir aussi le rapport illustré créé en collaboration avec des demandeurs d'asile : [https://www.secours-catholique.org/sites/scinternet/files/publications/rapport\\_dublin.pdf](https://www.secours-catholique.org/sites/scinternet/files/publications/rapport_dublin.pdf)

ÎLE-DE-FRANCE	Île-de-France		France		
	2013	2018	2013	2018	
<b>PRINCIPALES DEMANDES D'AIDE (1)</b>	Écoute, accueil, conseil	58,8 %	48,5 %	57,0 %	61,2 %
	Alimentation	45,1 %	36,6 %	55,2 %	51,5 %
	Loyer, factures d'énergie, d'eau	14,3 %	13,9 %	20,1 %	17,3 %
	Mobilité (voiture, transport)	2,3 %	2,6 %	5,1 %	7,4 %
<b>TYPE DE MÉNAGE</b>	Hommes seuls	25,0 %	20,7 %	23,9 %	24,3 %
	Femmes seules	16,8 %	17,0 %	16,6 %	18,1 %
	Couples sans enfants	3,9 %	4,3 %	6,2 %	6,1 %
	Pères seuls	2,1 %	2,6 %	3,4 %	3,6 %
	Mères seules	29,0 %	28,9 %	26,6 %	24,7 %
	Couples avec enfants	23,1 %	26,5 %	23,4 %	23,2 %
<b>ÂGE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE</b>	Moins de 25 ans	7,7 %	6,3 %	8,9 %	8,5 %
	25-49 ans	68,3 %	68,0 %	65,7 %	62,6 %
	50 ans et plus	24,0 %	25,7 %	25,5 %	28,9 %
<b>PAYS/RÉGION D'ORIGINE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE</b>	France	36,7 %	29,3 %	67,2 %	58,5 %
	Maghreb	14,6 %	19,7 %	8,2 %	9,2 %
	Afrique subsaharienne	29,2 %	34,5 %	10,4 %	14,6 %
	Union européenne	5,7 %	4,4 %	3,9 %	2,8 %
	Europe de l'Est (hors UE)	4,2 %	4,8 %	7,3 %	10,6 %
	Autre	9,7 %	7,5 %	3,0 %	4,3 %
<b>STATUT DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE (étrangers hors UE)</b>	Statut accordé	47,5 %	43,7 %	43,0 %	37,3 %
	Statut demandé, en attente	31,5 %	26,1 %	42,3 %	40,7 %
	Débouté, sans papiers	21,0 %	30,2 %	14,7 %	22,0 %
<b>SITUATION DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE FACE À L'EMPLOI</b>	CDI plein-temps	7,3 %	6,5 %	4,5 %	3,8 %
	Emplois précaires (2)	10,1 %	9,4 %	9,9 %	9,4 %
	À son compte	0,8 %	0,4 %	0,9 %	0,7 %
	Autre travail	2,6 %	2,8 %	1,4 %	1,2 %
	Formation professionnelle	1,3 %	1,2 %	1,2 %	1,1 %
	<b>Sous-total emploi</b>	<b>22,1 %</b>	<b>20,3 %</b>	<b>17,9 %</b>	<b>16,2 %</b>
	Chômage indemnisé ou en attente	7,8 %	10,2 %	11,9 %	11,7 %
	Chômage sans droits reconnus	16,3 %	10,8 %	26,7 %	18,7 %
	<b>Sous-total chômage</b>	<b>24,1 %</b>	<b>21,0 %</b>	<b>38,6 %</b>	<b>30,4 %</b>
	Étudiant	1,9 %	1,4 %	1,1 %	1,3 %
	Inaptitude santé	8,2 %	7,2 %	10,1 %	10,8 %
	Retraite, préretraite	5,3 %	5,3 %	5,5 %	6,2 %
	Au foyer	4,5 %	3,4 %	6,1 %	3,8 %
	Sans droit au travail	21,3 %	25,7 %	10,1 %	18,9 %
Autre sans emploi	12,6 %	15,6 %	10,5 %	12,5 %	
<b>Sous-total inactivité</b>	<b>53,9 %</b>	<b>58,6 %</b>	<b>43,5 %</b>	<b>53,4 %</b>	
<b>TYPES DE RESSOURCES</b>	Ni revenus du travail ni transferts	32,6 %	39,9 %	18,7 %	25,0 %
	Revenus du travail et pas de transferts	11,3 %	16,4 %	7,5 %	10,3 %
	Transferts et pas de revenus du travail	29,8 %	20,4 %	43,4 %	36,6 %
	Revenus du travail et transferts	26,4 %	23,2 %	30,4 %	28,2 %
<b>REVENU PAR UNITÉ DE CONSOMMATION (en euros 2017)</b>	430 €	404 €	527 €	510 €	
<b>EXISTENCE D'IMPAYÉS</b>	52,9 %	34,8 %	60,6 %	49,4 %	
<b>IMPAYÉ MÉDIAN (en euros constants)</b>	1 220 €	1 200 €	806 €	745 €	
<b>NATURE DES IMPAYÉS</b>	Loyer, mensualités d'accession	58,5 %	55,7 %	40,9 %	41,1 %
	Gaz, électricité, combustibles	34,2 %	37,8 %	42,5 %	39,6 %
	Eau	5,0 %	5,8 %	17,4 %	17,0 %
	Découvert bancaire	16,1 %	10,2 %	23,6 %	21,6 %
<b>TYPE DE LOGEMENT</b>	Logement stable (3)	58,2 %	53,8 %	75,7 %	70,3 %
	Logement précaire (4)	41,8 %	46,2 %	24,3 %	29,7 %

(1) Pourcentage de ménages formulant ce type de demande. (2) CDD, intérim, travail saisonnier, temps partiel, emplois aidés. (3) Location HLM, location privée, habitat collectif, propriétaire.

(4) Hôtel, pension, garni, caravane, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.